



## **Communiqué** pour diffusion immédiate

### **Fonds de la ruralité de la MRC de Drummond : c'est le moment de soumettre des projets**

Le 10 janvier 2018 – La MRC de Drummond annonce l'ouverture de la période de dépôt de projets dans le cadre de son Fonds de la ruralité. Les municipalités et les organismes à but non lucratif en milieu rural sont invités à soumettre leurs demandes d'aide financière **d'ici le 20 avril prochain**.

Créé en 2003, le Fonds de la ruralité de la MRC de Drummond a permis à plusieurs petits et grands projets de voir le jour, ayant un impact significatif sur la qualité de vie ainsi que sur l'engagement citoyen en milieu rural.

L'aide accordée peut atteindre 50 % des coûts admissibles, jusqu'à concurrence de 25 000 \$ ou de 30 000 \$ selon que le projet a une portée locale ou qu'il touche plusieurs municipalités.

La description du Fonds et le formulaire de demande d'aide financière sont disponibles au [www.mrcdrummond.qc.ca/fondsrural](http://www.mrcdrummond.qc.ca/fondsrural). Il est possible d'en savoir davantage en joignant Danielle Ménard au 819 477-2230, poste 107, ou à [dmenard@mrcdrummond.qc.ca](mailto:dmenard@mrcdrummond.qc.ca).

-30-

Information : Danielle Ménard  
Coordonnatrice au  
développement rural et  
aux projets spéciaux  
MRC de Drummond  
819 477-2230, poste 107

Source : Jean Dufresne  
Conseiller en communication  
MRC de Drummond  
819 477-2230, poste 101